



Le Maire de LÈGE-CAP FERRET
Conseiller départemental

Réceptionné le 8 septembre 2023
Enregistré au greffe le 8 septembre 2023
KSP GA230546

Monsieur Paul SERRE
Président de la Chambre Régionale des
Comptes
3, place des Grands Hommes
CS 30059 – 33064
BORDEAUX CEDEX

Lège-Cap Ferret, le 5 septembre 2023

Direction Générale

Lettre recommandée avec accusé de réception

A/R

Objet : Notification des observations provisoires relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la Commune de LÈGE-CAP FERRET

Monsieur le Président,

J'accuse réception de la notification des observations relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la Commune de LÈGE-CAP FERRET. Après lecture de votre rapport définitif, nous sommes contraints de revenir vers vous concernant l'anonymisation de l'identité et des fonctions des agents cités dans le rapport pages 36 – 37 – 57 – 58.

Lors des échanges que nous avons eu en Mairie avec vos magistrates, ces dernières se sont engagées à ce que les agents pris en exemple dans le cadre du contrôle ne soient pas identifiables. Aussi, dans mon précédent courrier, j'ai d'ores et déjà sollicité l'anonymisation des agents cités dans le rapport.

En l'espèce, les fonctions des agents sont expressément nommées permettant de les identifier clairement. De surcroît, en annexe, il est affiché l'évolution sur plusieurs années du traitement de ces agents.

En ma qualité d'autorité territoriale, je dois assurer la protection de mes agents. Or, l'ensemble des mentions présentant les fonctions porterait une atteinte à leur vie privée, permettrait d'apprécier leur valeur et occasionnerait un préjudice certain à la collectivité.

Certain que vous comprendrez l'importance de cette demande, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Maire,



Philippe de Gonneville
Philippe de GONNEVILLE

79, avenue de la Mairie
33950 Lège – Cap Ferret
Tél.: 05 56 03 84 00
Fax : 05 56 60 32 32
www.ville-lege-capferret.fr
secretariat@legecapferret.fr